

Compte rendu du conseil municipal du 15/10/09

Comme d'habitude, le conseil comportait un ordre du jour pléthorique (durée du conseil de 18h30 à 24h, 33 délibérations), l'essentiel portant sur les projets immobiliers, cela s'apparente plus à un conseil d'administration de promoteur.

Immobilier

-ZAC des Chartreux : prévision de construction de 50 logements sociaux (25% du total des logements) soit moins que les 30 % initialement prévus. Protestation de la gauche en lien avec le RD7. Quid des logements sociaux dans les 562 logements déjà construits

-41-43 avenue Victor Cresson (ancienne annexe du lycée Ionesco)

Demande de déclassement des bâtiments publics pour construction d'un programme immobilier. Main sur le cœur, la majorité municipale assure qu'il y aura 25% de logements sociaux. Question de Lysiane Alezard : les locaux sont actuellement occupés par un collectif d'artistes de talent qui animent le quartier, peut on leur faire un bail provisoire jusqu'au début des travaux. Réponse de M. Martin : Ce sont des squatters, on ne les logera pas.

Visiblement le goût artistique du responsable municipal au logement est au niveau de sa préoccupation des mal logés, c'est-à-dire « 0 »

Note : la mairie qui avait intenté un procès à ce collectif d'artiste a été déboutée par le tribunal administratif qui rejette cette expulsion

-ZAC du Fort : les travaux actuels entraînent des nuisances (camions, bruit, poussières), le commissariat a décidé de mieux les réglementer.

Question de Lysiane : Quelle amélioration des transports, compte tenu de l'implantation future de 5000 habitants dans cette zone

Réponse : il y aura modification du trajet Tuvim et 290 plus création d'une nouvelle voie

-ZAC centre de tri : un nouveau projet immobilier voit le jour à la place du centre de tri, il comportera 2 fois plus de m2 pour les bureaux que pour les logements, une nouvelle fois l'assurance de 25% de logements sociaux a été donnée

Taxe professionnelle : en réponse à une question de la gauche sur la taxe professionnelle, le député maire et son premier adjoint font preuve de réserve et d'embarras sur les projets gouvernementaux. Il y a un malaise à droite, il est vrai que faire perdre aux communes une part importante de leurs ressources (pour Issy c'est 65 % du bu budget) est extrêmement lourd de conséquences notamment sur les services publics et l'imposition locale des habitants

Gestion de l'eau

La consommation a baissé de 1% et le prix augmente de 3,8%. A Santini concerné au premier chef défend la délégation de la gestion de l'eau à Veolia, concédant simplement qu'il faut mieux l'encadrer.

Lysiane Alezard pose une question sur l'application de la tarification sociale ; A santini répond qu'elle s'applique à Issy, à vérifier.

Ecole et petite enfance

Lysiane Alezard fait remarquer le nombre élevé d'enfant en maternelle parfois 30, la majorité répond que la moyenne est de 27,1

Il est annoncé 20 berceaux supplémentaires confiés à une gestion privée, Lysiane remarque que les crèches privées deviennent la règle. Ainsi dans le Val de Marne 76 crèches départementales sur 84 sont publiques dans les Hauts de Seine seules 18 sur 82 le sont

Note cout par berceau en 2006 : 34,50, en 2009 : 39,90

Vœu sur la Poste

Après la votation du 3 octobre (plus de 2millions 300000 votants dont 2544 à Issy les Moulineaux et le rejet massif de changement de statut ouvrant la voie à la privatisation. La gauche a déposé un vœu pour un véritable débat démocratique et un référendum sur l'avenir de la Poste. Paul Subrini, premier adjoint, qui avait remplacé le maire en séance déclare qu'il est contre la privatisation mais pour le changement de statut (les expériences passées d'edf, gdf et France telecom montrent qu'il s'agit de la même chose).

La majorité municipale ne s'est pas distinguée de l'ensemble de la droite en mettant en doute les votes et a rejeté le vœu en le qualifiant de politique.

Commentaire d'ambiance : en rappelant avec insistance le chiffre de 25% de logements sociaux sur chaque projet, la majorité municipale fait mine de répondre aux préoccupations des Isséens (notamment les nombreux mal-logés) mais 25 % est très en deçà des besoins et ne compense pas la baisse en taux constatée depuis plusieurs années (il y a 10 ans le % de logement social était de 28 %) ;

André Santini, peut-être en petite forme, a moins transformé qu'à son habitude le conseil en mélange de café du commerce et des grosses têtes. On peut néanmoins relever quelques morceaux de bravoure.

En réponse à Lysiane Alezard, et totalement hors sujet : « J'ai lu dernièrement un ouvrage du CNRS sur l'amour de Staline ». Est-ce pour trouver un modèle ?

Sur une délibération où il s'agissait seulement de prendre acte : « Il n'y aura pas de vote, qui est contre ? qui s'abstient ? »

Sur un problème de ventilation sur le quartier Séverine, « C'est un quartier HLM, donc assez favorisé ».

PCF Issy les Moulineaux